Les Ontarois de l'Est ont obtenu une collège francophone. Victoire! Victoire, car cette acquisition est belle et bien le résultat d'une lutte. Le résultat de la lutte des personnes qui ont compris non seulement que les Franco-Ontariens disposaient des ressources pour réaliser un tel projet — de personnes, donc, qui ont atteint une confiance en leur propre culture —, mais aussi que l'émancipation d'un peuple passait par l'autonomie de ses maisons d'enseignement. On ne peut que louer un tel événement.

Il faut parler de lutte parce qu'il ne s'agit pas d'une offrande. On n'a pas donner un collège aux Franco-Ontariens. Les Franco-Ontariens ont réclamé ce collège et, grâce à leur militantisme, ont forcé les autorités politiques à se rendre à leur requête.

Parce qu'il y a eu lutte, il y a eu résistance. Une résistance parfaitement logique. Celle du dominant. A laquelle ont été gagnés maints dominés. Cette résistance, si inconsciente qu'elle soit, dit ceci: ne pas doter les francophones de l'Ontario d'institutions postsecondaires homogènes, c'est avoir encore une chance de les maintenir dans l'infériorité, c'est avoir encore la possibilité de faire qu'il n'y ait pas deux peuples égaux dans la province, c'est assurer que se poursuive le processus d'assimilation du plus faible. Elle dit aussi: encadrer les francophones dans des institutions postsecondaires bilingues, c'est avoir un contrôle sur leur développement.

Mais comment ce qui apparaît comme une victoire quelque part ne se présente pas comme un objet de conquête autre part, quand il s'agit d'un fait aussi élémentaire que celui de l'homogénéité des institutions scolaires et quand les réalités socio-politiques sont sensiblement les mêmes? En fait, comment un peuple peut-il ne pas réclamer pour lui-même des maisons d'enseignements qui correspondent à sa réalité à lui? Qu'un administrateur de collège bilingue veuille persuader le monde de ce que des collèges francophones puissent nuire au peuple francophone, cela va de soi. Qu'un anglophone ne veuille pas que les francophones aient de collège à eux ou qu'il ne souhaite tout simplement pas qu'il y ait quoi que ce soit de français, cela aussi peut, à la rigueur, s'entendre. On comprend rapidement les motifs. Mais qu'un ministre francophone ou qu'un simple citoyen francophone loue l'autonomie ailleurs et la repousse chez lui, cela est plus difficilement intelligible? En tout cas, on ne parvient à saisir ni les raisons ni la philosophie.

Le Nord de l'Ontario ne serait pas l'Est? Oui et non. La concentration des francophones est plus dense à l'Est que dans le Nord-Est. Soit. Mais c'est tout. Le rapport entre dominant et dominé est le même partout. Et partout les francophones sont entourés d'anglophones. Y a-t-il là quelque raison pour qu'un collège homogène soit nécessaire là-bas seulement? Et en quoi faudrait-il qu'un collège dans le Nord, même exclusivement francophone, ne puisse pas s'ajuster à la dispersion des citoyens du Nord? En quoi faut-il que le statut linguistique de l'école dépende de la géographie physique ou humaine: un collège unilingue pour ces francophones-là mais pas pour ces francophones-ci? Faudra-t-il inventer un statut linguistique particulier pour un collège du Sud parce que le Sud n'est pas l'Est? La réalité franco-ontarienne, dit-on, est le bilinguisme. Est-ce plus vrai dans le Nord ou dans le Sud que dans l'Est? Et puis qu'est-ce que cela peut faire? Est-il interdit aux écoles unilingues de former des êtres capables de s'exprimer dans deux langues? Une école unilingue n'est-elle pas en mesure de comprendre la réalité de la population dont elle contribue à l'éducation? Mieux que ne le ferait pour elle une institution bilingue? Par ailleurs, une institution unilingue, destinée à un peuple dont la langue est celle de la minorité, est-elle incapable de fournir un enseignement adéquat sous prétexte que la probabilité que ses diplômés travaillent dans leur langue est faible? L'application des savoirs ou des techniques dépend beaucoup plus de la qualité de la formation que de la langue du marché du travail. Et la formation est d'autant plus solide que les programmes sont ajustés à la réalité des personnes qui les suivent, que les programmes sont ajustés à la réalité de l'élève en tant qu'élève mais aussi à la réalité de son environnement, du monde dans lequel il travaillera. Combien de savants ont été formés dans une langue et ont travaillé

dans une autre? Leur formation dans une langue première en n'a pas fait des mésadaptés?

Il n'y a de bonnes raisons pour ne pas préconiser d'institutions postsecondaires francophones que dans l'esprit de la personne qui trouve son intérêt à ne pas contribuer à l'émancipation, à la libération des francoontariens.

Avoir des institutions bilingues, pour le franco-ontarien, c'est mieux que de ne pas en avoir du tout. Sans doute. Mais ce n'est pas mieux que d'avoir des institutions francophones. Les simples données démographiques en sont une éloquente preuve. Réclamer des institutions homogènes francophones, ce n'est pas dédaigner l'anglophone; c'est affirmer sa propre réalité; c'est se reconnaître soi-même; c'est prétendre que la dualité canadienne peut devenir autre chose qu'un fiction.

Simon Laflamme